

Envoyé en préfecture le 04/03/2026

Reçu en préfecture le 04/03/2026

Publié le 05/03/2026

ID : 039-243900420-20260302-57\_2026-DE



Extrait du registre des délibérations  
du bureau de la communauté de communes du Val d'Amour

République française  
Département du Jura

## Séance du 02 mars 2026

Date de convocation  
24 février 2026

L'an deux mille vingt-six, lundi 02 mars à 18h00 le Bureau de la Communauté de communes du Val d'Amour régulièrement convoqué, s'est réuni à Mont-sous-Vaudrey au nombre prescrit par la loi, en présence du Président : Etienne Rougeaux.

Objet

### Attribution de subvention - Terre d'Emerveilles N°57/2026

**Nombre de membres**

11

**Présents**

9

**Représentés**

0

**Excusés**

2

**Votants**

9

**Présents**

**Mesdames** Pate, Giancatarino, Hählen.

**Messieurs** Rougeaux, Bigueur, Brochet, Ramaux, Théry, Vuillet.

**Excusés** MM. Chevanne, Truchot.

**Absents**

Vu l'article 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant la demande de l'association Terre d'Emerveilles pour l'organisation d'un festival photo « Rural d'Amour »,

Considérant le vote du budget en date du 9 février 2026,

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Attribue une subvention de 350€ à l'association Terre d'Emerveilles pour l'organisation d'un festival photo « Rural d'Amour »,
- Dit que les dépenses correspondantes sont inscrites au budget.

Fait et délibéré les jours, mois et ans que dessus.

**Etienne Rougeaux**  
**Le Président**



**Virginie Pate**  
**Secrétaire de séance**

